



# Projet Educatif

2021-2026

Approuvé par le conseil  
d'administration

Le 7 avril 2021

Membres

Et

L'équipe de Canton Jeunes

# Le projet éducatif de l'association Canton Jeunes

Le projet éducatif de l'association s'appuie sur la pensée de l'éducation populaire, éducation collective en dehors des structures traditionnelles de la famille et de l'école, met en pratique volontaire au sein du « temps loisirs » la vie de groupe, la confrontation, le partage et l'échange.

Elle contribue à améliorer l'épanouissement individuel et collectif via le système social.

C'est aussi l'éducation de chacun par chacun en accordant une égalité à toutes les classes de la société ». Nous souhaitons une éducation qui prône « la culture au sens large » qu'elle passe par la découverte d'œuvres d'arts à la pratique d'activités manuelles, ou par la connaissance d'un sport, de jeux mais aussi par une démarche d'apprentissage de la citoyenneté.

Si éducation il y a, il y a nécessairement une relation éducative qui s'instaure. L'accueil de loisirs doit être un lieu qui permet aux enfants de grandir, de s'émanciper, d'effectuer des découvertes et des apprentissages en termes de loisir, de savoir-faire et de savoir-vivre, grâce aux interactions avec les autres enfants, les animateurs, la directrice et toutes autres personnes intervenants sur la structure.

Certes, l'accueil de loisirs a lieu dans les temps hors scolaires et dans les mentalités, il paraît souvent délicat d'accoler les loisirs à des apprentissages. Il nous semble important de penser l'accueil de loisirs et l'animation en nous référant à la pédagogie, à l'éducation, en ces termes dans notre conception de l'animation.

C'est pour cela que nous avons souhaité que l'ensemble de l'équipe d'animation soit partie prenante de ce projet éducatif qui va tendre vers une pédagogie de la liberté.

## ➔ Le cadre du projet éducatif

Les évolutions de la structure familiale, des modes de vie et du travail rendent plus que jamais indispensables les lieux d'accueil et de loisirs pour les enfants, les jeunes et les adultes, en particulier pour ceux qui ne s'inscrivent pas dans la pratique d'une activité sportive ou culturelle régulière.

La mise en œuvre du projet s'appuie sur quatre fonctions fondamentales et corollaires :

### **1. Un service de garde collective des enfants et des jeunes.**

Cependant ce service ne doit pas être seulement considéré comme un moment de garde :

Il est important de mettre l'accent sur le respect du rythme individuel de chacun dans la mesure où les temps d'accueil du matin et du soir sont des moments clé de la journée, le mercredi de détente dans une semaine scolaire et les vacances une pause dans l'année scolaire.

### **2. Un service d'accueil et d'activités**

L'accueil propose des activités de loisirs et de découverte aux enfants. Ils ont à leur disposition différents lieux de vie aménagés, adaptés et sécurisés. Les enfants et les jeunes viendront s'essayer à différentes pratiques, s'informer et expérimenter.

### **3. Un service éducatif qui favorise la socialisation des enfants et des jeunes dans l'accueil de loisirs en continuité avec les autres acteurs de l'éducation (famille, école en particulier).**

Nous attachons une importance particulière à la continuité éducative auprès de l'enfant et du jeune. Notre fonctionnement fait en sorte de valoriser les passerelles entre les différents âges afin de faciliter sa transition afin de maintenir une cohérence éducative dans son parcours à Canton jeunes.

### **4. Un service vers l'inclusion de tous les publics**

Nous portons une attention particulière à l'accueil des personnes les plus fragilisées et en situation de handicap. Nous favorisons et prôtons l'inclusion des enfants/jeunes et adultes à besoins particuliers aux seins de nos Accueils et Ateliers.

Nous attachons et revendiquons l'importance de la qualité du partenariat avec tous les acteurs concernés, les professionnels, les institutions et surtout les familles.

Nous adapterons notre projet, nos activités et réfléchissons aux sorties...pour que tous les publics s'y retrouvent.

**En conclusion ces quatre fonctions concourent** à des degrés différents, au processus de développement global de l'enfant/jeune et à chaque niveau, des partenariats entre les personnels des activités de loisirs et les autres acteurs concernés (les parents, les instances éducatives locales : école, collège, crèche, associations sportives, culturelles, sociales, élus municipaux) favorisent cohérence pédagogique et accès à la citoyenneté.

L'accompagnement des enfants et des jeunes prend en compte chacun d'entre eux en tant que personne originale et en construction, dans le respect des différences.

Le projet éducatif que nous proposons repose sur des valeurs verbalisées et mises en œuvre par les adultes et favorise l'accès à la citoyenneté de tous qui participent aux activités de loisirs.

#### **→ Du projet éducatif au pédagogique**

Ce projet éducatif est la base générale de la mise en place des projets pédagogiques développés par l'équipe de l'animation de Canton jeunes sur le territoire avec le partenariat des collectivités locales.

En complément de celui-ci, chaque site, disposera d'un projet pédagogique global écrit en tenant compte et s'articulant avec le Projet Educatif de Canton Jeunes, le PEdT (s'il existe) des communes et cahiers des charges (marché public, DSP, convention).

En parallèle et pour plus de visibilité concernant l'ensemble de nos actions, un projet **Ateliers** sera rédigé. Celui-ci répondra également aux objectifs du projet éducatif.

Conçus pour s'adapter à la réalité de chaque site et de chaque commune, les projets pédagogiques seront évalués et réadaptés tous les ans par des fiches focus réinterrogées et évaluées régulièrement dans l'année.

Les objectifs du projet éducatif sont les suivants :

- **Promouvoir la participation des enfants, des jeunes et des adultes.**
- **Ouvrir les enfants et les jeunes aux rencontres, aux échanges intergénérationnels et la connaissance multiculturelle.**
- **Favoriser l'accès pour tous à la rencontre, aux échanges et à la connaissance**
- **Favoriser la découverte de l'environnement global du territoire et s'en enrichir**
- **Renforcer la politique de prévention des comportements à risque**

Ceci nous permettra d'évaluer le projet éducatif à son terme.

Le projet éducatif fera l'objet d'une diffusion aux familles, aux écoles sur papier et/ou sur notre site internet et sera adressé à la direction départementale de la jeunesse et des sports, la mairie, la caisse des allocations familiales et plus largement à tous les partenaires qui en feraient la demande

## **Un projet pensé et animé par des valeurs et reposant sur des principes**

### **Axe Principal**

#### **La Pédagogie de la liberté**

**Ce nouveau projet relatant les valeurs de la pédagogie de la liberté est un objectif que nous pouvons nous fixer**

Il faudra que ce projet prenne en compte et s'articule autour des projets de partenariat avec les communes.

Il aura des conséquences positives, principalement de permettre aux plus ou moins jeunes de proposer, d'être acteurs de sa structure et à l'équipe d'accompagner et d'aider les jeunes à la mise en place de leurs projets et de leur vie dans l'accueil.

Pour Canton jeunes, il ne s'agit pas de tout remettre en cause, mais de revoir le projet actuel pour que chaque acteur y trouve son compte, qu'il n'ait aucune obligation dans ses choix d'activités et puisse également proposer et valoriser ses compétences en lui permettant de proposer et exprimer ses propres idées.

C'est une pédagogie que nous voulons défendre, nous parlons par exemple de l'image du métier de l'animateur, non pas face aux principaux concernés : les enfants, mais face à leurs familles ou les adultes qui les accompagnent et aux élus.

Ils peuvent voir ce métier et cette « transformation » étrange, ne voyant pas tout de suite l'intérêt. En effet, la posture de l'animateur change : il faudra donc l'accompagner pour ne pas que celui-ci ou que les familles le voient comme « inutile ».

Son rôle est différent car il ne sera plus « que » dans la proposition d'activité au quotidien, mais occupera un poste défini à partir de l'activité/l'atelier/la vie quotidienne qui s'y déroulera (activités ou ateliers, espaces permanents, vie du centre...).

Il pourra rester à disposition, il aura la tâche d'aller à la rencontre des enfants qui ne souhaiteraient pas quoi faire et donc discuter ou proposer autre chose qui ne sera pas identifié dans sa proposition d'animation. Ainsi il sera beaucoup plus dans l'accompagnement que dans l'encadrement. Nous pensons qu'il ou elle dispose d'une certaine connaissance de son rôle éducatif et doit prévoir son activité en termes d'objectifs et non pas simplement dans l'idée de proposer quelque chose pour occuper l'enfant/ le jeune, avec l'hypothèse que toute transmission se fera implicitement

Il co-construira avec l'enfant/le jeune ou les adultes et diversifiera les propositions pour que chacun s'y retrouve. En constante évolution, ce poste demandera toujours une remise en question (seul et ou en équipe) et une adaptation quotidienne afin de répondre au plus juste aux envies et besoins de son public au quotidien.

L'animateur devra donc s'approprier le projet mais également le faire exister. Cela aura pour conséquence de donner du « pouvoir » au public qui formera la force vive de ce projet.

Pour résumer, chaque enfant/jeune sera libre d'organiser son accueil comme il le souhaitera, en utilisant les ressources mises à sa disposition et avec l'aide des adultes qui l'accompagneront, tout cela avec du sens et des valeurs fortes.

**L'enfant/le jeune est au cœur du projet.** Nous respecterons ses besoins, son rythme, son autonomie, ses envies, son épanouissement et favoriserons la prise d'initiative et l'entraide. Nous veillerons à ce que chacun prenne plaisir à venir dans nos différentes structures.

L'acquisition du projet apparaît comme essentielle pour favoriser l'épanouissement de chacun dans la dynamique collective omniprésente dans la société.

La proposition des ateliers doit être réfléchi en amont avec l'équipe mais surtout avec le public. C'est une pédagogie qui incite à la participation et à l'implication du public dans l'écriture du projet et surtout dans leurs choix d'activités/ ateliers/ projets.

Les animateurs s'appuieront sur une conception de l'organisation articulée autour de 3 Propositions concernant les accueils de loisirs, la garderie périscolaire, l'accompagnement à la scolarité

### **L'activité libre, l'atelier, projet/fil rouge**

**L'activité libre** est proposée et mise en place en toute autonomie par et pour les enfants, les jeunes.

Les espaces seront aménagés à portée du regard des animateurs.

Proposées par les enfants/jeunes, leurs activités seront respectées selon leur choix, leur rythme, leur envie. Elles viendront se greffer aux ateliers. Les enfants/jeunes sont aussi force de proposition et peuvent mener une activité dans leur tranche d'âge mais également dans une autre.

**L'atelier** est mis en place par un animateur, il a pour but de faire découvrir des techniques aux enfants/jeunes. Ces ateliers, de par leurs nouveautés, peuvent demander des compétences particulières. L'atelier demande donc la présence d'un/de plus d'animateurs ou peut-être d'un aménagement spécifique si les enfants ne le maîtrisent pas.

Certains ateliers pourront par la suite être mis en place en activité libre et donc par un enfant/jeune, si et seulement s'il maîtrise et que l'activité ne met pas en danger ses pairs.

Les animateurs proposeront chaque jour, deux voire trois ateliers. Les animateurs n'étant pas sur un atelier pourront participer aux activités mises en place par les enfants/jeunes et donc créer un autre lien que la proposition d'ateliers mais de l'échange, des discussions et des savoirs...

**Les projets ou fils rouges** sont un ensemble d'ateliers ou d'activités qui se complètent afin d'aboutir à un but final (spectacle, expo, journée familiale...). Mis en place sur un moment bien défini de la journée (après le goûter ou autre par exemple), c'est un temps qui peut s'organiser et/ou être programmé tous ensemble et/ou avec nos partenaires ou prestataires. C'est un rituel temporel.

## **Pourquoi ?**

Pour une organisation des espaces (autant les espaces intérieurs que les espaces extérieurs). Cette organisation est réfléchiée en amont du fonctionnement de l'accueil et actualisée régulièrement en fonction des nécessités et besoins : espaces d'activités pré-aménagés permanents, espaces de repos, espaces d'accueil spécifiques, espaces de rangement, etc.

Pour une organisation du temps qui favorise la sécurité et la convivialité entre les participants.

Pour que tous les adultes de la structure soient identifiables à chaque enfant, jeune(s) et adultes les accompagnant.

Pour un lieu ouvert sur l'extérieur permettant régulièrement des sorties en groupe autour d'activités dans le milieu local, voir au-delà.

Pour des activités qui favorisent l'expression et la créativité des enfants à travers la mise en place de projets à leur portée et en dehors du champ des activités traditionnelles ou occupationnelles.

Pour des activités et ateliers diversifiés qui permettent aux enfants d'exprimer leur choix.

## Notre conception des accueils

L'accueil de loisirs construit de manière permanente entre les animateurs et les enfants/jeunes une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptées à la réalité des enfants/jeunes (leurs âges et compétences, leurs besoins).

L'accueil, l'échange, le choix et le respect du rythme seront les mots clés du Projet Pédagogique, projet initié par une équipe accueillante et dynamique.

### → Accueil de loisirs mercredis

C'est un accueil à la journée ou la demi-journée avec ou sans repas. Il accueille les enfants/jeunes âgés de 2 ans et demi à 13 ans répartis en différentes tranches d'âges.

C'est l'occasion de faire une coupure dans la semaine scolaire et d'offrir des moments conviviaux et d'apprentissages complémentaires à ceux de la famille et de l'école.

Un thème par an peut être choisi et c'est autour de celui-ci que les enfants concrétisent des projets, ateliers, activités, sorties, rencontre(s) et partage(s) avec divers partenaires (Maison des associations bibliothèque, EHPAD, partenaires sportifs, la gendarmerie...) et / ou les familles.

### → Accueil de loisirs vacances

Proposer des activités tous les jours à la journée ou la demi-journée, aux enfants/jeunes âgés de 2 ans et demi à 13 ans.

Pour la période des petites vacances, nous nous basons essentiellement sur les saisons et les événements du moment. Des thèmes peuvent être proposés en parallèle en lien d'un projet spécifique.

Pendant leur temps de vacances, c'est l'occasion de leur proposer des moments de détente, de plaisir et des temps forts.

Participer aux activités de l'accueil de loisirs durant les vacances, c'est aussi profiter de moments conviviaux (sorties, pique-niques, projets, intervenants...) et de faire connaissance avec d'autres enfants grâce aux échanges inter centres.

En plus des activités et ateliers, de l'initiation sportive est proposé à tous les enfants/jeunes.

Au printemps et durant l'été, des séjours, mini-séjours et des bivouacs sont mis en place à partir de 3 ans

## → Accueil ados

Afin de redynamiser la structure suite à une perte du public ados et au déménagement du local, nous souhaitons remobiliser, redynamiser et repenser le projet d'accueil « espace ados ».

Destiné à accueillir les jeunes âgés de 13 à 17 ans, l'idée n'est pas de faire renaître un local et d'y accueillir les jeunes autour d'activités de consommation, mais bien d'aller à la rencontre de ces jeunes, les accueillir, les informer, les impliquer, les insérer et donc de les initier de A à Z de l'espace ados à la proposition et la concrétisation de leurs projets....

Le projet d'une structure mobile pourrait être la première étape d'une sensibilisation et d'une rencontre directement sur les lieux les plus fréquentés par les jeunes. Suite à une fidélisation du public, nous pourrions envisager en concertation avec les élus de rendre cet accueil sédentaire, co-construit avec les jeunes, lieu qu'ils pourront donc s'approprier. Ces temps d'accueils, accompagnés d'un ou deux animateurs·rices pourront être déterminés également selon leurs besoins d'écoute, de sensibilisation, de projets et de prévention.

## → Accueil garderie périscolaire

Cette action se déroule durant toute la période scolaire, les lundis, mardis, jeudis, vendredis. Les temps du matin s'animent peu mais la préparation en amont est importante et essentielle pour proposer un espace structurant et sécurisant avant de commencer sa journée. Un accueil en douceur sur des espaces de jeux suggérés est attendu (aménagement adapté, espaces calmes, jeux symboliques, jeux de société, jeux d'assemblage, lecture). Tout sera mis en œuvre pour que l'enfant puisse commencer une activité qu'il pourra retrouver chaque jour sur ce temps, avancer à son rythme sans limite de temps...

Pour atteindre ces objectifs, les équipes d'animation seront garantes du respect du calme et de la tranquillité de chacun.

Les temps du soir commencent par le goûter et les enfants sont invités à retrouver leurs espaces de jeux ou leurs activités... Les extérieurs pourront être investis dans le cadre d'animation ou de jeux libres.

De plus, les animateurs proposeront une « frise » visuelle pour les enfants et les parents, indiquant les temps forts de l'année et élaboreront en concertation avec les enfants des propositions d'activités. Cette frise sera exposée et pourra être complétée au fur et mesure de l'année avec les idées des enfants.

Les sites seront décorés et aménagés pour que les enfants s'approprient leur lieu d'accueil.

Les activités doivent pouvoir être commencées, laissées ou reprises à tout moment. Ainsi l'arrivée et le départ des enfants ne doit pas gêner l'organisation afin que l'enfant conserve ses repères.

Les équipes devront être force de proposition quant à l'implication des enfants de tous les sites.

Directeur et ou animateur se rendront disponibles pour accueillir les parents qui viennent récupérer leurs enfants.

L'enfant sera responsabilisé en lui donnant les réflexes de partage, d'élaboration de projets, de rangement... tout en étant vigilant à ne pas surestimer ses capacités.

Les maternelles pourront profiter des compétences des élémentaires car ceux-ci pourront proposer des activités (théâtre de marionnettes, lecture de contes, activités manuelles...)

Des projets communs pour tous les périscolaires des communes dont nous avons la gestion seront mis en place.

### → **Accompagnement à la scolarité**

Cette action se déroule durant une période dans l'année scolaire, les lundis, mardis, jeudis, vendredis d'octobre à juin.

Cette aide proposée en priorité à l'enfant/au jeune est individualisée. Elle est organisée pour répondre aux besoins de chacun, face aux multiples difficultés qu'il puisse rencontrer dans sa scolarité.

Cette aide est également proposée aux parents qui peuvent rencontrer des difficultés dans la compréhension du travail scolaire de leur enfant, c'est par le biais de l'écoute, du partage des tâches que l'aide se réalise.

Les objectifs sont ceux répondant à la charte du nouveau contrat local d'accompagnement à la scolarité

Un partenariat avec les écoles des communes et le collège est mis en place.

Ce dispositif s'adresse aux enfants du CP au CM<sup>2</sup> et de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> pour les collégiens.

L'accueil a lieu dans des salles spécifiques ou à proximité des garderies périscolaires. Il peut également être proposé dans les écoles. Il est d'une durée de 30 minutes maximum par enfant en ce qui concerne « les leçons »

Le reste du temps est consacré :

- à des jeux ludiques et éducatifs en autonomie ou en groupe.
- à la préparation des après-midis « « Jeux » joue à l'école »
- à la concrétisation d'un projet commun aux trois écoles en fin d'année.
- à l'aide que l'on peut apporter sur tel ou tel projet propre à chacune des écoles.

### → **Les Ateliers tout public**

De façon ponctuelle ou programmée, de septembre à juin, tout au long de la semaine sauf le dimanche.

Développer et proposer aux habitants des activités de loisirs, sportives et culturelles permettant une pratique régulière non loin de leur lieu d'habitation

Ces activités se pratiqueront par « catégorie » d'âges ou à 4 mains parent/enfant, couple, fratrie, grand parent/petit enfant... pour partager et renforcer le lien familial.

Un panel d'activités permettra de proposer un maximum de disciplines afin que chacun s'y retrouve :

Zumba, capoeira, sambo, yoga, relaxation, sophrologie, jeux de ballon mais aussi, anglais, éveil musical, arts créatifs, couture, ludothèque, théâtre...

D'autres idées viendront compléter ces ateliers, ils seront déterminés après une enquête d'envie et de besoin des habitants.

### → **Événements / temps particuliers**

Troc enfant : il s'agit d'un troc de vêtements, jeux, jouets, mobiliers, objets puériculture.... Organisé afin de redonner une seconde vie à ce qu'il reste dans les placards ou ne ressortira plus.

Semaine découverte : il s'agira d'ouvrir Canton jeunes, de montrer et valoriser le savoir-faire de notre public. CE sera l'occasion également de découvrir tous nos Ateliers « tout public ».

Spectacle de Noël : organisé et monté de toute pièce par l'équipe de Canton jeunes. Spectacle proposé aux habitants de Flamanville lors des festivités de Noël.

Semaine Physique et Sportive : Une semaine de découverte sportive, sport innovant, enfant, en famille, seul.... Cette semaine sera co construite avec nos partenaires.

Ani'mobil : Structure mobile à plusieurs missions, ce camion sera aménagé afin de répondre aux besoins des habitants en terme d'animation, de prévention, information... Celui-ci aura comme première mission d'aller à la rencontre des Adolescents.

Mais aussi ; Soirée à thème /moments familiaux/ Prévention / information/ « Ce soir, je sors mes parents »

Projet alimentation / goûter / zéro déchet

## **Les relations**

### → **Avec Les familles**

Des rencontres régulières seront organisées et proposées aux familles en début ou en fin de chaque période. La finalité sera de présenter les acteurs de l'association en début d'année mais également les projets pédagogiques ainsi que les activités qui en découlent. De plus Il sera également abordé le fonctionnement général des accueils. Plus tard dans l'année, ces temps seront dédiés à la présentation d'expositions ou seront utilisés comme espace pour solliciter les familles sur tel ou tel projet et en ne réduisant pas leur participation à un simple accompagnement lors des sorties.

L'idée est aussi de valoriser, devant l'enfant, les compétences que son/ses parent(s) pourraient apporter à l'équipe lors d'un atelier particulier ou sur des projets propres à la commune.

Enfin, l'équipe tâchera de personnaliser la relation avec les parents afin d'éviter tout anonymat (communiquer, discuter lors des temps d'accueil dans la structure). Il est important de prendre le temps de savoir ce que les parents attendent de nous, de notre accueil, de nos relations.

Ces rencontres permettront aussi de sensibiliser les parents à plus s'engager dans les différentes fonctions de l'association Canton Jeunes.

### → Avec nos partenaires

Ce sont des relations tout aussi importantes que la relation avec les enfants ou les parents. Elles méritent d'être soignées pour le bénéfice de tous et en particulier celui de l'enfant.

Une bonne coordination entre l'association et les partenaires est primordiale pour une circulation fluide et efficace des informations entre toutes les personnes. Il est, cependant, important de ne pas démultiplier les temps de réunion.

Nous ferons en sorte de renforcer la cohérence des interventions de l'ensemble des partenaires du champ social, éducatif et culturel que nous pourrions solliciter. De même, nous nous impliquerons autant que possible dans des actions définies à l'échelle des communes dont nous avons la gestion des accueils.

Notre participation sera active dans le cadre de manifestations concernant les enfants et leurs familles.

### → Avec les communes

Des réunions (responsable en charge de la DSP, du marché ou de la convention, élus, conseillers...) pour :

-Faire le point sur l'avancée de notre quotidien professionnel.

-Être soutien et travailler ensemble pour une bonne cohérence sur le territoire.

-Réfléchir à l'ensemble des projets en lien avec le projet éducatif municipal, le projet éducatif territorial (PEDT) et projet éducatif social local (PESL)

C'est aussi lors de ces rencontres que les problématiques rencontrées pourront être abordées.

Une rencontre par trimestre avec l'(les)Elu(e.s.es), la direction de l'éducation, la directrice de l'association, le ou la président(e) de l'association permettra de faire le point sur les projets en cours mais également le bilan des actions passées.

# Fonctionnement de l'équipe

L'association veillera au bon fonctionnement de l'équipe :

- En recrutant du personnel adapté, qualifié et en nombre suffisant. En aucun cas les taux d'encadrement ne seront inférieurs aux normes réglementaires.
- En étant en cohérence avec les grands objectifs développés ci-dessus, les directeurs.trices qui se succèdent à l'accueil de loisirs mettent en place des instances de régulation et d'évaluation régulières du travail avec leurs équipes d'animation :
- En vérifiant en permanence l'adéquation entre les objectifs du projet pédagogique et les moyens mis en œuvre (programme proposition d'ateliers, d'activités, projets en cours de réalisation, moyens humains, en locaux, matériels, en temps, en budget...).
- En relançant les animateurs sur le sens de l'action (objectifs du projet éducatif : valeurs et relations éducatives avec les enfants, communication avec les parents et les partenaires extérieurs).
- En faisant part à l'association Canton Jeunes et aux élus de l'avancement des projets, des réussites et des obstacles éventuels.

Des réunions entre le directeur de site et son équipe auront lieu. Ce temps permettra de transmettre les informations aux équipes, échanger sur l'organisation et les éventuelles difficultés rencontrées, programmer les activités...

La coordinatrice sera présente sur les différents sites, celle-ci apportera son soutien à l'équipe tant dans l'organisation générale que physiquement par sa présence active sur site.

Des rencontres régulières auront lieu tout au long de l'année afin de former les animateurs sur des thématiques ou sur des échanges de compétences : Temps de partage entre tous les membres de l'équipe Canton Jeunes.

Des rencontres avec les membres du bureau et CA seront nécessaires afin de rendre compte, mettre en place leurs propositions d'organisation et évaluer le projet.

# Evaluation du projet éducatif

Chaque site, chaque directeur produit et s'approprié avec son équipe un outil d'évaluation. Cet outil sera utilisé après chaque période. Un bilan sera produit à la fin de l'année scolaire pour chaque équipe.

Afin de produire une évaluation globale, les indicateurs suivants ont été définis :

## → Les enfants

Constater que chaque enfant trouve sa place dans le collectif.

Voir des enfants découvrir et pratiquer des ateliers qu'ils ne connaissaient pas avant de fréquenter l'accueil.

Voir des enfants apprécier le temps passé sur les sites.

Voir des enfants s'exprimer avec joie et s'épanouir durant les animations sur les différents temps.

Voir les enfants évoluer tout au long de l'année, prendre de l'assurance, acquérir de l'indépendance et agir ensemble.

Voir de plus en plus d'enfants jouer, rire, être à l'aise sur les sites et faire preuve de solidarité dans un groupe.

Avoir un large choix d'ateliers d'activités à proposer aux enfants.

Voir de plus en plus d'enfants venir dire « bonjour » « au revoir » « merci » aux animateurs, entre eux...

## → Les parents

Prêter une attention particulière aux parents pour des échanges conviviaux en leur apportant des réponses ci-nécessaire concernant les différents moments de la journée de leur enfant.

## → Les partenaires

Voir les équipes d'animations, acteurs de territoire, associations, enseignants établir des partenariats et mener des projets communs.

## → L'équipe

L'association veille à la cohésion de l'équipe, à sa solidarité, à son efficacité dans le travail et au respect des personnes et à la place de chacun.

Elle veillera à donner aux animateurs de nouveaux outils ci-besoin pour les rendre plus à l'aise dans l'exercice de leur mission.